

propositions, profitèrent des formes interminables des négociations sauvages pour ne pas donner de réponse de suite.

Les ambassadeurs iroquois reprirent la route de leur pays aux approches de l'hiver. Les Hurons étaient fort embarrassés et ils s'adressèrent à M. de Lauzon et au Père Supérieur des Jésuites pour en recevoir des conseils : le chef qui parla le premier commença ainsi son discours : — « Il nous est venu des présents de la profondeur des enfers ; ils nous ont été remis par un démon, au milieu d'une nuit obscure, et ces présents nous font peur. »

Que voulaient en effet les Iroquois ; était-ce un piège tendu pour se venger des récents succès qu'avaient obtenus les Hurons ? — Les pertes essayées par les Iroquois et les guerres qu'ils étaient encore sur le point d'entreprendre, les rendaient-ils véritablement et sincèrement désireux de s'agréger les Hurons ? — On n'en sait rien. Ces propositions des Iroquois furent renouvelées aux Hurons pendant les années 1653 et 1654 et, d'ordinaire, séparément par les Onnontagués et les Agniers ; ce qui mettait entre ces deux tribus une certaine jalousie et beaucoup de mauvaise humeur. Les Hurons, sans répondre d'une façon décidément négative, n'acceptèrent pas ces propositions dans lesquelles ils n'eurent jamais confiance.

Dès le printemps de 1654, malgré les négociations pendantes, les Agniers firent une incursion à Montréal et s'emparèrent de la personne d'un jeune chirurgien qui s'était un peu éloigné pour faire la chasse au castor. Les Onnontagués, à qui on se plaignit de cet acte d'hostilité, envoyèrent des canots qui ramenèrent sain et sauf le jeune chirurgien.

Les Onnontagués paraissent avoir voulu sincèrement la paix et l'alliance des Français ; ils firent demander à Québec qu'on leur envoyât des députés jésuites. Le Père LeMoine partit alors avec les envoyés onnontagués, pour aller représenter Ononitho au pays des Iroquois. Le voyage fut heureux ; il rencontra chez les Iroquois un grand nombre de ses anciens néophytes du pays des Hurons, et de chrétiens auxquels il parla de Dieu et des anciennes missions huronnes.

Le Père se rendit au principal village onnontagué par la rivière Oswégo, et il fut accueilli par des festins et des discours. Il choisit sa cabane dans la tribu et par cela même il devenait cousin de tout le monde. La paix fut ratifiée et le Père LeMoine promit d'engager Ononitho à envoyer des missionnaires et des Français pour résider au milieu des Iroquois.

En passant près d'un petit lac à demi desséché, situé près d'Onnontaga, les sauvages dirent au Père LeMoine que ce lac était la demeure d'un Manitou qui rendait l'eau puante et mauvaise. Le Père alla visiter ce lac, il en goûta les eaux et trouvant qu'elles étaient fortement salées, il en fit évaporer un peu et en retira un sel d'une assez bonne qualité. C'est ainsi que le Père LeMoine découvrit alors les salines qu'on exploite aujourd'hui dans l'état de New-York et qu'il signalait dans son rapport aux autorités françaises comme importantes.

Au moment où le Père LeMoine était parti pour le pays onnontagué, il y avait des Agniers à Québec ; ceux-ci furent très-mécontents de cette ambassade qui commençait par les Onnontagués moins rapprochés des Français qu'eux mêmes, par la position de leur pays. Un chef agnier vint trouver M. de Lauzon et lui tint à peu près ce langage : — « Est-ce qu'on pénètre dans une cabane par le toit et non par la porte ? — Vraiment tu n'as pas d'esprit ; car si tu avais de l'esprit, tu aurais pris le chemin le plus court pour arriver chez nous ! Tu serais entré par la porte chez les Iroquois ? Est-ce que nous ne sommes pas tes voisins et est-ce qu'il ne faut pas passer chez nous pour aller dans les cantons. » — M. de Lauzon ne fit point attention à ce discours et endura même les insolences des Agniers afin de ne pas compromettre les intérêts de la paix.

(A continuer.)

EDUCATION.

Influence de l'Instituteur en ce qui concerne la Religion et la Société.

(Extrait d'une lecture faite devant l'Association des Instituteurs à l'École Normale Jacques-Cartier, par M. A. Lamy.)

I.

Il est dans le monde une humble situation, mais dont l'importance est maintenant reconnue de tous les hommes, c'est celle de l'Instituteur.

Sa mission, suivant plusieurs auteurs, est un apostolat : elle prépare à l'avenir une jeunesse qui, bien dirigée, formera une génération capable de marcher vers sa prospérité et son bonheur, en rejetant toutes mauvaises doctrines dont le venin gâte les esprits et flétrit les intelligences.

Pour arriver à ce degré de perfection, il faut que l'instituteur dépense toute l'activité possible pour inculquer dans l'esprit de ses élèves des principes de religion et de morale.

Mais avant tout, il faut qu'il possède, et dans son école, et dans ses rapports avec le public, les vertus et les qualités qui font l'ornement de l'homme probe et intègre. (1) Ces vertus sont, savoir :

1o. La gravité qui règle notre extérieur conformément à la modestie, à la bienséance et au bon ordre ; elle est indispensable pour s'attirer l'estime et la confiance de ses concitoyens.

2o. La prudence qui nous fait discerner et employer les moyens propres, soit à nous conduire à la fin que nous nous proposons, soit à éloigner les obstacles que nous rencontrons pour y arriver.

Elle consiste aussi à se modérer dans les occasions que l'on aurait d'agir précipitamment, et cela, afin d'avoir le temps de réfléchir sur les suites de l'action qu'on est porté à faire et d'examiner de sang-froid, si l'on doit s'en applaudir ou s'en repentir. Les motifs les plus impérieux obligent l'instituteur de pratiquer cette vertu, sans laquelle tout son travail est infructueux et souvent reprochable. En effet, il est constamment sous le regard attentif de tous ses coparisiens qui observent toutes ses démarches, jugent ses actes et ses paroles et s'en entretiennent entre eux.

« Sans la prudence, dit Socrate, » il n'y a pas de vertus complètes.

3o. La sagesse qui nous fait estimer les choses à leur juste valeur et agir en conséquence.

Or, c'est la sagesse qui inspire à l'instituteur l'amour de ses fonctions ; qui lui fait apprécier les avantages spirituels et temporels qu'il se procure à lui-même en se livrant à l'œuvre difficile de l'éducation de la jeunesse ; c'est elle enfin, qui lui fait supporter avec un courage, souvent héroïque, les différents revers de sa position.

4o. La piété qui nous fait acquiescer de nos devoirs envers Dieu. Aucune vertu ne semble plus utile à un maître, puisqu'il est appelé à former les mœurs des enfants qui lui sont confiés dans un âge tendre où les moindres impressions, particulièrement les mauvaises, influent tellement sur leur esprit, qu'elles s'y enracinent et n'en disparaissent que très-difficilement. Il faut donc, pour conduire ses élèves dans la voie du salut, qu'il invoque l'assistance divine, sans laquelle sa parole ne serait, comme dit l'apôtre, qu'un airain sonnant ou une cymbale retentissante qui ne produirait aucun effet sur leur âme.

5o. L'humilité. — Cette vertu combat directement l'orgueil, qui ne devrait jamais paraître dans l'esprit de celui qui, tous les jours, se trouve pour ainsi dire obligé de se plier, tout en conservant une certaine dignité, aux caprices et aux exigences des enfants qu'il instruit et de leurs parents.

L'humilité rend l'instituteur très-respectueux envers toutes personnes d'autorité, dociles à leurs avis, très-affable à l'égard de ses confrères, agréable à tout le monde et modeste dans ses paroles.

6o. La patience. — L'homme qui s'arme de cette vertu, se soutient dans les plus grands combats et remporte presque toujours la victoire.

Loïn d'être une marque de faiblesse, elle est précisément le caractère des grandes âmes, de celles qui sont réellement fortes. Elle nous fait oublier le mépris et la haine de nos ennemis, nous prescrit le bien que nous devons leur faire, et nous interdit toute vengeance. Sans cette vertu, si essentielle à l'instituteur, que deviendrait-il, lui, si souvent en proie à la calomnie de ses persécuteurs ? La patience est amère, mais son fruit est doux.

7o. La constance qui nous fait supporter les adversités sans éprouver le moindre découragement.

L'instituteur qui n'a point cette éminente vertu manque souvent d'activité et son inconstance est un grand obstacle aux progrès de l'instruction ; et d'où vient cette inconstance ? de ce qu'il ne se dévoue à l'enseignement que dans des vues uniquement matérielles.

8o. La fermeté qui prescrit au maître une vie conforme à la civilité chrétienne et domestique.

En quelque compagnie qu'il se trouve, il doit toujours avoir de-

(1) Voyez *Les douze Vertus d'un bon maître*, par le fondateur des écoles chrétiennes, petit volume que chaque instituteur devrait posséder, et dont cette partie de la lecture de M. Lamy est un excellent résumé.